

Semestre 2

Linguistique et diversité des langues

Responsable de l'UE : Katja PLOOG

Volume horaire : 18CM + 18TD Coeff. 5 - 5 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Cette UE vise à présenter les langues du monde sous l'aspect de leur diversité, au regard des situations linguistiques (plurilinguisme, statut, etc.), des fonctions communicatives (ex. véhiculaires / vernaculaires) et au regard de leur émergence historique (ex. créoles et pidgins).

L'étudiant fera connaissance avec les approches génétique (reconstruction, approche lexicostatistique, lois phonétiques, etc.), qui identifie les familles de langues, langue isolée, proto-langues ; typologique (type ou degré, ratios), qui examine les structures morphologiques holistiques ou partielles, les universaux linguistiques et implicationnels, et pose le constat du relativisme linguistique ; aréale (modèle d'équilibre ponctué de Dixon, Sprachbund) ; contrastive. La notion de grammaire universelle sera questionnée.

L'ensemble des objets présentés en cours permettront, en TD, d'expérimenter les méthodes d'analyses de la discipline telles qu'elles ont été pratiquées dans le passé et à l'heure actuelle.

Evaluation

L'étudiant devra montrer sa capacité :

- 1) à développer une réflexion autonome sur une problématique de linguistique générale à l'occasion d'un devoir sur table ;
- 2) à documenter une langue de son choix (autre que le français) par la confection d'un dossier d'étude référencé.

Langue nouvelle 1

Responsable de l'UE : Katja PLOOG

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

Objectif : L'objectif de cet enseignement est de confronter l'étudiant.e avec une langue nouvelle et typologiquement éloignée du français. Les cours lui permettront d'expérimenter concrètement la notion de distance interlinguistique pour en prendre pleinement la mesure dans les cours théoriques de l'unité. Le choix de la langue, soumis à la disponibilité des chargé.es de cours, sera communiqué en début d'année.

Modalités pédagogiques : cours de langue vivante.

Compétences acquises : bases élémentaires de la grammaire ; bases du système d'écriture et de l'orthographe ; familiarisation avec le contexte sociétal

Evaluation : 100 % de contrôle continu (tests de connaissances oraux et/ou écrits).

Langue des signes française 1

Responsable de l'UE :

Niveau A1.1

Apprentissage de la LSF au niveau introductif selon le Cadre Européen de Référence pour les Langues

Objectifs :

Acquérir les bases lexicales et structurales de la LSF

Appréhender la sémantique de la LSF

Phonétique

Responsable de l'UE : Guillaume ENGUEHARD

Volume horaire : 18CM + 24TD Coeff. 5 - 5 ECTS

Descriptif de l'enseignement :

Dans le cadre du cours de phonétique, les étudiants seront amenés à s'interroger sur les caractéristiques de l'oral par rapport à celles de l'écrit, les rapports que ces deux modalités de la langue entretiennent et comment ils ont évolué au fil de l'histoire. Nous observerons en quoi la norme orthographique est une image appauvrie des différents phénomènes linguistiques liés à la réalisation des mots (assimilations, liaisons, 'e' muet, prosodie...). Nous soulignerons par conséquent que la description approfondie d'une langue nécessite un système de transcription distinct des normes orthographiques : l'Alphabet Phonétique International (API). Nous étudierons les principes de celui-ci et apprendrons à l'utiliser par le biais d'exercices de transcription. Puis, nous aborderons la dimension anatomique de l'oral, à travers la description des organes de la parole et de la manière dont ceux-ci s'agencent afin de produire la grande variété des sons que l'on rencontre dans les langues. Enfin, à l'aide de représentations graphiques d'enregistrements audios (spectrogrammes) – que nous apprendrons à lire – nous analyserons comment cette production module le signal acoustique (fréquence fondamentale, harmoniques, VOT...).

Objectifs :

- Connaître les propriétés articulatoires des sons de la parole
- Connaître les propriétés acoustiques des sons de la parole

Compétences visées :

- Avoir connaissance des caractéristiques qui distinguent oral et écrit
- Maîtriser les transcriptions employées dans les dictionnaires de langue
- Être capable de décrire l'articulation anatomique d'un son

- Être capable de reconnaître un son à partir de sa représentation spectrographique

Bibliographie :

- Grammont, M. (1914) Traité pratique de prononciation française. [1925]. Paris : Delagrave.
- Léon, P. (2011) Phonétisme et prononciations du français. [1992]. Paris : Armand Colin.
- Martin, P. (2008) Phonétique acoustique : Introduction à l'analyse acoustique de la parole. Paris : Armand Colin.
- Thomas, J. M. C., Bouquiaux, L. & Cloarec-Heiss, F. (1976) Initiation à la phonétique. Paris : Presses Universitaires de France.
- Vaissière, J. (2006) La phonétique. Paris : Presses Universitaires de France.

Lexicologie

Responsable de l'UE : Badreddine HAMMA

Volume horaire : 15CM + 15TD Coeff. 4 - 4 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Sémantique lexicale

Rappel des notions fondamentales de la théorie de l'analyse componentielle/sémique. Limites et défauts de la démarche.

Les relations lexicales et sémantiques

-Relations hiérarchiques : hyperonyme/hyponyme ; holonyme/méronyme.

-Relations d'équivalence : les (quasi-)synonymes.

-Relations d'opposition : les antonymes complémentaires, scalaires et converses. Critères et tests linguistiques d'identification et de discrimination.

Morphologie lexicale

Principes fondamentaux de la morphologie lexicale et de la formation des mots (lexie, lemme, morphème, phrasème...).

Principes de la double articulation du langage.

Critères et tests linguistiques liés à la segmentation et à l'analyse des unités lexicales construites par flexion, par dérivation ou par composition.

Lexicographie

Notion de dégroupement des entrées lexicographiques. Approche onomasiologique VS Approche sémasiologique. Critères linguistiques de dégroupement.

Architecture des définitions lexicographiques. Notions de polysémie et d'homonymie.

Notions de continuum VS rupture.

Compétences visées :

Acquérir les notions de base de la lexicologie

Sensibiliser les étudiants aux problèmes posés par la lexicologie et aux différentes méthodes de résolution.

Établir des liens et des regroupements entre les lexies d'une langue qui sont fondés sur le sens, la forme ou l'usage.

Appréhender le lexique d'une manière objective en se familiarisant avec les critères linguistiques d'élicitation, de reconnaissance et de classification.

Prendre conscience de la variation dans le lexique

Bibliographie :

- Elisabetta Jezek (2016). *The Lexicon. An introduction.* Oxford, Oxford University Press.
- Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie.* Paris, Armand Colin, 2005.
- Igor A. Mel'cuk, André Clas, Alain Polguère, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire.* Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995.
- Jacqueline Picoche, *Précis de lexicologie française.* Paris, Nathan, 1977.
- Alain Rey, *La lexicologie. Lectures.* Paris, Klincksieck, 1970.

Orthophonie

Responsable de l'UE : Flavie BAUDON (orthophoniste)

Volume horaire : 24CM Coeff. 3 - 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

L'étude de l'ontogénèse langagière, versant expression, nous permettra d'appréhender comment le langage oral ainsi que la communication verbale et non verbale entre l'enfant, son entourage et, plus particulièrement, sa figure d'attachement se mettent en place et se structurent.

Nous retiendrons la période de pré-langage c'est-à-dire de la naissance à 18 mois. Différentes pathologies qui ont des répercussions sur la communication verbale, sur l'attachement seront ensuite abordées.

Objectifs :

Connaître les caractéristiques langagières des enfants avant 18 mois

Connaître les principales pathologies du langage

Compétences visées :

Connaître les caractéristiques langagières des enfants avant 18 mois

Connaître les principales pathologies du langage

Bibliographie :

- Kail, M. & Fayol, M. (2000). L'acquisition du langage - Le langage en émergence : de la naissance à trois ans. Paris : PUF.
- Karmiloff, K. & Karmiloff-Smith, A. (2003). Comment les enfants entrent dans le langage. Paris : Editions Retz.
- Rondal, J.-A. (1982). Troubles du langage. Bases théoriques, diagnostic et rééducation. Bruxelles : Mardaga.
- Stern, D. (1981). Mère-enfant, les premières relations. Bruxelles : Mardaga.

Méthodologie universitaire

Responsable de l'UE : Philippe GODIVEAU

Volume horaire : 24CM Coeff. 3 - 3 ECTS

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Cette UE de méthodologie sera centrée sur les compétences de lecture et d'écriture en lien avec la recherche en Sciences du Langage.

L'objectif majeur consistera à développer des méthodes efficaces permettant une compréhension accrue des textes scientifiques, mais aussi, de préparer aux exercices d'écriture (courte ou longue) qui jalonnent le parcours en Licence.

Objectifs :

- Construire une méthode efficace d'investigation des textes.
- Améliorer les pratiques d'écriture

Compétences visées :

- S'approprier des contenus nouveaux
- Rendre compte de sa compréhension
- Adapter son écriture à un objectif universitaire

